

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 12 mars 2020 modifiant l'arrêté du 8 novembre 2019 portant ouverture d'un examen professionnel de colonel de sapeurs-pompiers professionnels au titre de l'année 2020

NOR : INTE2007436A

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 12 mars 2020, l'arrêté du 8 novembre 2019 portant ouverture d'un examen professionnel de colonel de sapeurs-pompiers professionnels au titre de l'année 2020 est ainsi modifié :

A l'article 4 de l'arrêté du 8 novembre 2019 susvisé, le mot : « 5 » est remplacé par le mot : « 3 ».

Les autres dispositions de l'arrêté du 8 novembre 2019 susmentionné demeurent inchangées.